



Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR)

Measles, Mumps, Rubella (MMR) Vaccine

Protégez votre enfant. Faites-le vacciner à temps.

S'il est vacciné à temps, votre enfant sera protégé toute sa vie contre de nombreuses maladies.

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est ce que le vaccin ROR?

Le vaccin ROR protège contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Le vaccin contient des formes affaiblies des virus de la rougeole, des oreillons et de la rubéole qui ne causent pas la maladie. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Le vaccin ROR est fourni gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Appelez votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous.

Qui doit recevoir le vaccin ROR?

Le vaccin ROR est administré aux enfants en série de deux doses. La première dose est donnée à l'âge de 12 mois, la seconde entre quatre et six ans. Pour les enfants qui ont aussi besoin de protection contre la varicelle, la deuxième dose de vaccin peut être donnée sous forme du vaccin combiné rougeole, oreillons, rubéole et varicelle (RORV). Pour plus d'information sur le vaccin RROV, consultez [HealthLinkBC File n°14e Le vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle \(RROV\)](#).

Le vaccin est administré en même temps que les autres vaccinations faites pendant l'enfance.

Vaccin ROR	Âge de l'enfant au moment de la vaccination
1 ^{ère} dose	12 mois
2 ^e dose	de 4 à 6 ans.

Le vaccin ROR est aussi administré gratuitement aux personnes suivantes :

- les bébés âgés de 6 à 11 mois qui voyageront dans des pays où sévissent la rougeole, les oreillons ou la rubéole, ou dont on pense qu'ils ont été en contact avec quelqu'un qui a la rougeole ;
- les femmes en âge de procréer qui ne sont pas immunisées contre la rubéole ;

- les enfants les plus âgés et les adultes qui n'ont pas été immunisés ou n'ont pas de preuve d'immunisation contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Il est recommandé que les personnes nées à partir de 1970 se fassent administrer 2 doses du vaccin. Ceci est d'autant plus important pour les voyageurs.

Il est important de conserver des preuves de toutes les vaccinations reçues.

Quels sont les avantages du vaccin ROR?

Le vaccin ROR est le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, maladies graves et qui peuvent être mortelles.

Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions potentielles au vaccin?

Les vaccins sont très sûrs. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper la rougeole, la rubéole ou les oreillons.

Les réactions les plus courantes au vaccin comprennent douleur, rougeur et gonflement du bras au point d'injection. Une faible fièvre, une éruption cutanée qui ressemble à la rougeole et une enflure des joues ou du cou peuvent survenir de 7 à 12 jours après la vaccination. Les adolescentes et les femmes d'âge adulte peuvent ressentir des douleurs articulaires temporaires.

De l'acétaminophène (p.ex. du Tylenol™ ou de l'ibuprofène (p.ex. de l'Advil™) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il NE faut PAS donner d'AAS (p. ex. de l'aspirine) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

*Ne donnez pas d'ibuprofène à un enfant de moins de 6 mois sans en parler d'abord à votre fournisseur de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Parmi les réactions plus graves (rares), on peut compter les convulsions causées par la fièvre (environ 1 enfant sur 3 000), une baisse temporaire du nombre de cellules sanguines qui empêchent le saignement (environ un cas sur 30 000) et une encéphalite, une inflammation du cerveau (dans un cas sur un million). Le risque de contracter une encéphalite suite à la

rougeole est d'un cas sur 1 000, ce qui est beaucoup plus élevé qu'avec le vaccin.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après la vaccination, car il existe le risque très rare, (moins d'un cas sur un million), d'une réaction allergique appelée anaphylaxie pouvant être mortelle. Cette réaction peut inclure de l'urticaire, de la difficulté à respirer ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cette réaction se produit, votre fournisseur de soins de santé est prêt à la traiter. Le traitement d'urgence consiste en l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport en ambulance aux services d'urgence les plus proches. Si vous présentez de tels symptômes après avoir quitté la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro local des services d'urgence.

Il est important de signaler toute réaction grave ou inattendue à votre fournisseur de soins de santé.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin ROR?

Parlez à votre professionnel de santé si vous ou votre enfant :

- avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose précédente du vaccin contre la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle, ou n'importe quel composant du vaccin y compris la gélatine et la néomycine ;
- avez un système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement médical;
- avez eu une baisse de plaquettes, qui sont les cellules sanguines qui empêchent le saignement, après une dose précédente du vaccin ROR, sans qu'on puisse trouver une autre cause;
- avez reçu une transfusion sanguine ou d'autres produits sanguins au cours des 12 derniers mois.
- Si vous êtes enceinte ou avez l'intention de le devenir. Les femmes devraient éviter de tomber enceintes pendant le mois qui suit la vaccination ROR.

Il n'est pas nécessaire de retarder une vaccination à cause d'un rhume ou d'une autre maladie bénigne. Cependant, si vous avez des inquiétudes, consultez votre fournisseur de soins de santé.

Que sont la rougeole, les oreillons et la rubéole?

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales. Les virus sont facilement propagés par la toux et les éternuements. Vous pouvez être infecté en touchant une surface ou en respirant de l'air contaminé par le virus. Les virus peuvent aussi être propagés par le contact avec la salive d'une personne infectée, par exemple en partageant de la nourriture, des boissons ou des cigarettes, ou par le baiser.

La rougeole, entraîne de la fièvre, des éruptions cutanées, des symptômes qui ressemblent à ceux du rhume, les yeux rouges et irrités qui peuvent être sensibles à la lumière. La rougeole peut entraîner des infections de l'oreille ou des poumons (pneumonie). Parmi les complications plus sérieuses, survenant dans un cas sur 1 000, on compte l'encéphalite, une inflammation du cerveau. Ceci peut mener à des convulsions, à

la surdité ou à des lésions cérébrales permanentes. Une personne sur 3 000 atteintes de la rougeole peut mourir de complications.

Les oreillons se manifestent par de la fièvre, des maux de tête, et une enflure des joues et des glandes salivaires. Les complications plus sérieuses incluent l'encéphalite. Environ une personne sur 20 souffrant d'oreillons fera aussi une méningite ourlienne, une infection de l'enveloppe du cerveau. Les oreillons peuvent causer aussi une surdité temporaire. La surdité permanente survient dans moins d'un cas sur 20 000. Dans un cas sur quatre, un homme adulte ou un adolescent peut avoir une enflure douloureuse des testicules.

La rubéole peut causer des complications sérieuses et des anomalies à la naissance comme la surdité, des problèmes oculaires, des malformations cardiaques, des lésions au foie et au cerveau. C'est ce qu'on appelle le syndrome de la rubéole congénitale (SRC). Ce syndrome concerne 9 bébés sur 10 nés de femmes infectées par le virus de la rubéole au cours des trois premiers mois de leur grossesse. La rubéole peut causer aussi une fausse-couche ou la mortinatalité.

Ces infections sont devenues rares en C.-B. du fait des programmes de vaccinations systématiques des enfants.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n° 119 La Infants Act \(Loi sur la petite enfance\) le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation](#)

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples informations sur la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle, consultez les dossiers suivants de HealthLinkBC :

- [HealthLinkBC File n°14b La rougeole](#)
- [HealthLinkBC File n°14c Les oreillons](#)
- [HealthLinkBC File n°14d La rubéole](#)
- [HealthLinkBC File n°44a Faits concernant la varicelle](#)
- [HealthLinkBC File n°44b Le vaccin contre la varicelle](#)

Pour de plus amples informations sur les vaccinations, consultez Immunize BC www.immunizebc.ca



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans -frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.